



## Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 13 octobre 2022

- Agriculture, viticulture et souveraineté alimentaire -

### Entretien entre Carole Delga et Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire : « Un échange franc sur des sujets stratégiques pour notre filière agricole »

Ce jeudi 13 octobre, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, s'est longuement entretenue avec Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture. Au cœur des discussions : le développement de la commercialisation des vins d'Occitanie à l'international, la filière canards gras, le maillage des réserves d'eau agricole ou encore l'aide au pastoralisme.

#### Le développement de la commercialisation des vins d'Occitanie à l'international

Carole Delga a rappelé l'urgente nécessité de sortir de l'impasse de l'étiquetage « *Sud de France* » en soulignant que la suppression de cette mention sur les près de 7000 vins référencés représenterait un énorme préjudice pour le secteur viticole et les 100 000 emplois de cette filière. La présidente de Région a également rappelé toute l'importance de cette marque pour les AOP et IGP régionales, notamment les plus petites, gage de visibilité et de qualité en France et à l'international.

Carole Delga a ainsi proposé au ministre la recherche d'une solution juridiquement viable qui puisse permettre à tous, Etat, professionnels et Région de trouver une issue favorable permettant de conserver le nom de la marque régionale. Le Ministre, qui a été également saisi par une très grande majorité de la profession, en a accepté le principe.

#### Filière canards gras

Avec plus de 100 foyers de grippe aviaire recensés, l'Occitanie fait partie des régions les plus durement touchées par les épisodes répétés de grippe aviaire. Face aux difficultés d'approvisionnement, et donc de reprise de l'élevage, de nombreux éleveurs se retrouvent aujourd'hui sans aucune production à l'approche des fêtes de fin d'année, laissant présager un impact économique de plus de 300 M€ pour l'ensemble de la filière avicole.

Face à ce constat, la présidente de Région a demandé au ministre d'étendre le périmètre d'indemnisation aux zones dites « indemnes » (partie du Gers, Aveyron, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne), également très impactées par l'épidémie et aujourd'hui exclues des dispositifs d'aide de l'Etat.

#### Le maillage des réserves d'eau agricole

Face aux enjeux de réchauffement climatique et de gestion de la ressource en eau dans le secteur agricole, l'Union européenne a confié aux Etats membres le soin d'éditer une cartographie de ses ressources en eau, étape nécessaire au développement d'un système d'irrigation adapté, au plus près des besoins de chaque territoire.

Afin de concrétiser cette mission stratégique, Carole Delga, sous sa double responsabilité de présidente de Région et de Régions de France, a plaidé auprès du ministre pour obtenir l'harmonisation des règles de cartographie à l'échelle nationale, garantie nécessaire à la création d'une juste représentation des ressources en eau et d'un traitement équitable de chaque territoire. Elle a pour cela appelé à la mobilisation commune du ministère de l'Agriculture et de l'Environnement.

#### Soutien au pastoralisme

Afin d'accompagner le secteur du pastoralisme, Carole Delga avait obtenu en juin 2022, une enveloppe exceptionnelle annuelle de l'Etat d'1 M€ pour financer le « Plan Cabanes », dans le cadre du Plan Avenir Pyrénées. Cette annonce devrait être confirmée dans le projet de loi de finances 2023.

#### ■ Contact presse :

Gwenaëlle Hatton : [gwenaelle.hatton@laregion.fr](mailto:gwenaelle.hatton@laregion.fr) - Tél. : 04 67 22 98 71 - Port. : 06 45 53 74 09  
[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)

